

## Objectifs et contenu du cours de sciences sociales : 2<sup>ème</sup> degré

Stéphane Bellens – Héliana Eglème

Les Sciences sociales regroupent différentes disciplines ayant pour objet l'être humain vivant en société ainsi que la société comme résultante des interactions humaines. Le cours est axé sur l'observation et la compréhension de la vie sociale. Le but est donc de former les élèves à une lecture et une compréhension critiques et distanciées de la réalité sociale. Les disciplines privilégiées pour expliquer les faits sociaux étudiés sont : la sociologie, l'anthropologie, l'économie, les sciences politiques, la psychologie sociale et les communications sociales.



La formation progressive à une attitude de questionnement et de recherche, tout en intégrant un certain nombre de savoirs et savoir-faire, est la finalité de l'option. Afin d'y parvenir, les différents objets de recherche sont appréhendés dans une démarche rigoureuse qui vise à rendre compte de la complexité de la réalité sociale nous entourant.

En bref, se poser des questions et comprendre la société dans laquelle ~~nous~~ vivons : pourquoi la société est ce qu'elle est ? Pourquoi nous, les hommes, agissons-nous de cette façon en interaction avec les autres ? Arriver à dépasser ses préjugés et ses stéréotypes afin d'appréhender notre société dans son ensemble. Se tenir informé du monde qui nous entoure. Il est donc tout naturel de lire la presse et de regarder le journal télévisé. Des activités seront organisées afin de réaliser cet objectif et de permettre aux élèves de devenir des citoyens engagés en se formant à la citoyenneté responsable.

### Les compétences sont :

1. A partir d'un fait social traversé par un ou plusieurs axes de tension, sur base de ses propres représentations et en activant des connaissances acquises, **formuler** à propos d'une situation-problème, **une ou des questions et énoncer l'une ou l'autre hypothèse de départ**. Pour ce faire, on utilisera des supports divers.
2. Sur base de situations-problèmes définies, des questions et des hypothèses retenues, **concevoir et réaliser, seul ou en équipe, une démarche de recherche** visant à vérifier ces hypothèses, en utilisant différentes techniques de collecte et de traitement de l'information et en mobilisant différents concepts-outils.
3. Confronter, seul ou en équipe, les résultats d'une recherche avec des modèles théoriques, en faire ressortir les limites et dégager de la situation-problème les axes de tension qui la traversent.
4. **Présenter**, seul ou en équipe, en faisant appel à un mode de communication adéquat, **les résultats de la recherche** de façon succincte et structurée.



### Notes de cours :



- ✓ Le cours se structure en 4 parties :
  1. Les différents chapitres
  2. Un portefeuille documentaire
  3. Des fiches savoirs et concepts
  4. Des fiches « Comment faire pour... » (fiches-outil)
- ✓ Les notes de cours doivent être soignées, correctes et complètes.
- ✓ Les titres et sous-titres doivent être soulignés et mis en évidence.
- ✓ Les notes sont paginées et référencées (en fonction du chapitre).
- ✓ Ce document doit être présent dans le cours

### Matériel :



- ✓ Un classeur à anneaux pour classer les notes de cours avec des intercalaires
- ✓ Une farde à glissière plastique **bleue** pour le carnet d'apprentissage
- ✓ Un bloc de feuilles A4 quadrillées, latte, bics de couleurs, stylo, ...

### Evaluation :



- **Les évaluations : consignes générales**

*L'évaluation formative* permet à l'élève de progresser en lui donnant des informations utiles pour surmonter ses difficultés. Elle est liée à une 'pédagogie de la réussite' : les erreurs ne sont pas des manques à sanctionner mais des moments dans l'apprentissage. Par conséquent, cette évaluation n'est pas prise en compte dans les moyennes. *L'évaluation certificative* permet de vérifier si l'élève a atteint un degré de maîtrise suffisant des compétences.

- Tout travail demandé doit être réalisé (même quand nous sommes absents le jour où le devoir a été donné, il faut le réaliser.)
- Pour les travaux à faire sur ordinateur, il est possible, si l'élève est confronté à des problèmes divers comme une imprimante qui ne fonctionne pas, d'envoyer le travail par email à l'adresse du professeur le soir précédant la date de remise.
- Les évaluations se réalisent sous différentes formes : devoir, travail de groupe ou individuel, sur documents en classe, analyse de vidéo, test sur la matière étudiée lors du cours précédent, présentation orale, contrôle de synthèse.
- Les travaux s'effectuent sur feuille réglementaire. Les informations situées dans le cadre supérieur de la copie sont complétées, le titre et la compétence travaillée sont signalés.

- En cas d'absence motivée ou non, justifiée ou non par un certificat médical à un contrôle de synthèse, l'élève doit se conformer aux dispositions du ROI.
- Toute fraude est sanctionnée par une note de zéro.
- Les dates d'évaluation à valeur certificative sont en général communiquées une semaine avant l'épreuve. La compétence évaluée, les contenus précis et les savoir-faire sont communiqués et consignés par écrit. Il n'y a jamais d' « évaluation surprise.»

• **Le bulletin**

Au bulletin, les résultats de la période apparaissent sous forme d'une moyenne sur 20 sauf pour les bilans de décembre et de juin.

**Mis en forme**

**Mis en forme :** Titre 2, Retrait : Gauche : 0 cm, Éviter veuves et orphelines, Espacement automatique entre les caractères asiatiques et latins, Espacement automatique entre les caractères asiatiques et les chiffres

**Mis en forme :** Police :12 pt

Compet.	1	2 TJ	2 Bilan	3	4	5 Bilan	Total	100%
1	20	20	40	20	20	60	180	30%
2	20	20	40	20	20	60	180	20%
3	20	20	40	20	20	60	180	20%
4	20	20	40	20	20	60	180	30%

**Critères de réussite de branche**

Au deuxième degré, l'ensemble des compétences est certifié.

**Pour la 3<sup>ème</sup> année :** les compétences 1 et 4 seront plus largement évaluées et doivent être maîtrisées en fin de 3<sup>ème</sup>. Les compétences 1 et 4 valent 30% chacune du pourcentage total de tous les travaux. Les compétences 2 et 3, quant à elles, valent 20% chacune.

C1	30%
C2	20%
C3	20%
C4	30%
Total	100%

**Pour la 4<sup>ème</sup> année :** les compétences 1 et 2 seront plus largement évaluées et doivent être maîtrisées en fin de 4<sup>ème</sup>. Les compétences 1 et 2 valent 30% chacune du pourcentage total de tous les travaux. Les compétences 3 et 4, quant à elles, valent 20% chacune.

C1	30%
C2	30%
C3	20%
C4	20%
Total	100%

**La réussite d'année est fixée :**

- À la réussite de deux compétences sur quatre (50%) dont obligatoirement la compétence 1.
- Et à l'obtention d'une moyenne d'au moins 50% du total de tous les travaux, toutes compétences confondues.

• **Carnet d'apprentissage**

Le **dossier-carnet** d'apprentissage est le complément indispensable du bulletin qui doit rester synthétique. Il contiendra le présent document, le répertoire incluant les auto-évaluations et les travaux des élèves, et sera inséré dans une farde à glissière.

Il reprendra un récapitulatif par compétence des évaluations certificatives et formatives.

Il sera remis au professeur complété et signé par les parents environ une semaine avant chaque remise de bulletin (une date sera fixée par le professeur).

Compte tenu des critères de réussite et d'échec précisés ci-dessus, l'élève et ses parents pourront à tout moment faire le point sur la situation de la branche sans attendre le bulletin. Ce dossier, et l'usage qui en sera fait, est d'une importance capitale pour la réussite du cours.

### **La règle de trois pour un travail efficace**

- 1) La présence physique et mentale aux cours
  - Être attentif, prendre des notes, demander des explications si nécessaire, ...
  - COMPREHENSION
- 2) Revoir le cours du jour
  - Revoir ses notes, les réorganiser, les résumer, pointer ce que l'on n'a pas compris afin d'en demander l'explication au cours suivant
  - REVISION
- 3) Etude de la matière
  - De manière planifiée (on n'étudie pas son cours la veille...)
  - MEMORISATION, ASSIMILATION